

Le Petit Saint-Montais

Trimestriel

Foyer Rural

SAINT-MONT

N° 112

Eté 2023

Fêtes patronales

23, 24, 25 et 26 juin

Edito

C'est l'été ...

Sera-t-il aussi sec que l'été 2022 ? Croisons les doigts pour que de temps en temps des petites averses bénéfiques viennent rafraîchir l'atmosphère ...

Mais l'été c'est aussi la période des fêtes locales avec notre village qui ouvre la danse les 23, 24, 25 et 26 juin 2023. La commission FETE du Foyer vous a concocté un programme qui renoue avec la tradition saint-montaise : bodega, bandas, disco ...

Alors profitons de ces moments festifs en famille, entre amis et n'hésitons pas à aller faire la fête aussi dans les villages voisins : Lelin-Lapujolle (du 30/06 au 02/07), Viella (du 14 au 16/07), Riscle (du 4 au 07/08), Corneillan (15/08), Saint-Germé (du 17 au 20/08), Labarthète (du 25 au 27/08) et Maumusson (du 9 au 10/09)

En attendant, très bonne lecture à tous, profitez de ces instants de repos que vous passerez à la fraîcheur et passez un bel été.

Michel PETIT

Nouvelles en bref de A à Z

Hérisson:

Nos petits amis, bien utiles dans nos jardins, sont en nette diminution. Merci de faire attention à eux sur nos routes gersoises!



2

Perdue :

Romain COURTADE a perdu sa chevalière dans la préparation de la fête du vin au village.



Si vous l'avez trouvée, merci de la ramener à la mairie.

Rappel à l'ordre:

Le Maire a suivi une formation à Auch dispensée par le procureur de la République. Le rappel à l'ordre, après un signalement au tribunal, permettra au Maire de convoquer l'auteur d'incivilités (dépôts sauvages, déjections animales sur la voie publique, querelles de voisinage, tapage, violation de propriété privée...). A cette occasion, le Maire rappellera au contrevenant les règles à respecter. Bien sûr les délits ne relèvent pas de cette compétence et seront directement traités par la gendarmerie.

Alors, respectons les règles de vie et respectons-nous les uns les autres !



Sècheresse:

L'état de catastrophe naturelle a été décrété le 10 juin 2023 pour notre commune. Avis a été donné à la population!

Les carnets du village



Une grande figure Saint Montaise s'en est allée sans bruit. En effet André LABARBE nous a quittés subitement à l'âge de 94 ans, il était le doyen de Saint Mont. Tout le monde le connaissait, c'était un homme très gentil, vaillant qui aimait rendre service à ses voisins : taille de vignes, vendanges, ensilage. Il connaissait bien son travail et était fier d'enseigner aux jeunes. Il a vécu une enfance douloureuse et a dû travailler très tôt. Il est resté très longtemps employé chez TOUTON. Il était devenu l'ami de tout le monde. Ces dernières années il a eu quelques soucis de santé, mais qui ne l'empêchait pas de rester chez lui, d'aller faire les courses. Ses voisins lui venaient en aide quand il en avait besoin (Aurore et Jean Pierre, Jean Louis et Camille). Nos condoléances attristées à ses neveux: Jean Pierre et Evelyne qui se sont bien occupés de lui, et à tous ses voisins et amis du quartier du Cos.

La série noire continue... Micheline DELOS nous a quittés. Elle était à l'EHPAD à Riscle depuis quelques années suite à des ennuis de santé. Elle était âgée de 91 ans. Personne aimante, elle était très active au Club des Aînés et ne manquait aucune manifestation. Pendant de nombreuses années, elle a assisté régulièrement aux cours de gym, et c'était ses amies de Viella qui l'amenaient. Elle avait beaucoup d'amies qui l'accompagnaient régulièrement. Elle aimait beaucoup sa nièce et son neveu et nous en parlait à chaque occasion dès qu'elle avait des nouvelles. Ils le lui ont bien rendu lors de ses obsèques, en accompagnant leurs parents Yves et son épouse qui sont également à l'EHPAD à Riscle.

Josette COURTADE

Sécurité du village

La société TMH effectue la consolidation du mur de soutènement du village.

Des tiges métalliques longues de seize mètres sont enfoncées dans le talus. Les trous sont rebouchés avec du béton et de la résine.

Dans un dernier temps, les pierres du mur seront nettoyées et les parties non empierrées seront enduites afin que le mur retrouve une couleur uniforme.

C'est une opération de près de 100.000 euros que la mairie finance, avec l'aide de l'Etat qui versera une subvention de 35%, une fois les travaux terminés.



Strange Nouveauté

Le 7 février, les habitants ont dû se poser beaucoup de questions en découvrant un passage protégé sur la route Tumapaler au niveau du pont du Saget!

A part en période de pêche à la truite, ce pont est peu fréquenté par les piétons et pourtant....

La cave est maintenant le départ d'un nouveau circuit de randonnée: l'oenorando.

Ce circuit relie la cave au parcours entre Vignes et Adour, déjà créé par la commission tourisme de la municipalité.

Il est le premier oenorando du GERS !



Franck et Sydney, nos efficaces employés communaux, ont préparé la jonction avec le chemin de randonnée.

Ils ont aussi habillé nos containers poubelles aux couleurs de notre village !

Bravo à eux!



Rappel : si vous n'avez pas récupéré votre carte pour la déchetterie de RISCLE (dernier délai: 1er juin) vous devrez désormais la demander directement au SICTOM.



Les joyeux compagnons

FÊTE DU PRINTEMPS POUR LES AÎNES - Jeudi 20 Avril au Mouzon

« LA FIESTA GASCONNE »

Pour cette manifestation organisée par la Fédération Départementale, un bus est parti de Riscle à 7 heures du matin. 6 adhérents du Club les Joyeux Compagnons participaient à la sortie. Arrivée à Auch à 9 heures où nous étions offert café, chocolat et viennoiseries.

Vers 9 h 30 trois groupes de danseurs folkloriques : « Les Baladins Gersois » d'Auch, « les Trois Coteaux » d'Urdens, « Les Amics de Bouillas et Rouzas » de Pauilhac s'intercalaient entre les prestations des six chorales de l'Isle-Jourdain, Samatan, Pauilhac, Sainte-Dode, Miramont-Latour, et Gimont

Nous avons pu écouter des succès d'hier et d'aujourd'hui. C'était magnifique! En final, avec toutes les chorales réunies, le chant populaire du groupe Nadau « L'Immortelle » était la signature d'une ambiance de fête. Ce sont 400 personnes qui étaient présentes au repas.

Tirage de la tombola où était distribués 50 lots. La chance a récompensé Marie Claude Tollis et Mireille Levasseur qui avaient acheté des tickets au dernier club. Elles ont reçu de magnifiques corbeilles de produits régionaux.

Pour le Concours photos nous n'avons pas été classés parmi les 3 premiers, mais tous les lauréats ont eu une bouteille de vin de « Saint Mont ! ».

Le repas et l'après-midi étaient animé par « Les Frérots de la Pena ». Ils étaient très bien mais peut-être pas adaptés à ce genre de rencontre.

A 17 heures, nous avons repris le bus pour un retour à Riscle à 20 heures.

Josette Courtade

REPAS ANNUEL - Samedi 22 AVRIL :

A partir de 11h, les Joyeux Compagnons se sont retrouvés pour leur traditionnel repas annuel.

Monsieur Tarbe, le traiteur « intraitable » avait dressé le couvert pour 43 inscrits et assurait par ailleurs le service et la vaisselle.

Après le café, André et Marcel ont servi le « vieillard maniaque »

Surprise à la fin du repas... la présidente souhaitait un bon anniversaire à Maguy et Josiane, du coup André et Serge nous offraient le champagne. Merci de leur générosité!

La Présidente vers 15h15 clôturait le repas, en remerciant les deux nouvelles adhérentes de Corneillan : Monique Guyot et Antoinette Capbern d'avoir participé à cette journée très importante pour le club. Elle excusait Michel Petit qui était remplacé par Murielle

Rigaud et qui nous remerciait pour son invitation. Puis, elle présentait la suite des activités du club. (Hélas Monique Guyot nous quittait quelques jours plus tard)

L'après-midi s'est poursuivie jusque vers 18h par une grande table de loto (12 participantes) animée par Fabienne et 4 tables de beloteurs.

Pendant les joutes, un goûter était servi. Aucun pétanqueur, météo oblige...

Menu
Apéritif
Cassiolette de fruits de mer
Tajine poulet fermier, riz noir et petits légumes
Tiramisu
Vin Rouge de St Mont, rosé haut de Bergelle et Pacherenc.

Les Joyeux Compagnons

Concours Départemental de Pétanque - Générations Mouvement

Le Club des Joyeux Compagnons était représenté par deux triplètes.

Le concours se déroulait à Simorre, le mardi 16 mai.

« Une journée toute en couleur, teintée de notre esprit de convivialité et de dynamisme! » nous dit la Présidente Départementale.

La triplète: Robert Duvignau, Marcel Moratello, Jean Claude Lafferrère s'est qualifiée pour le Concours Régional à Montauban.

La deuxième: André Lepelletier, Serge Lenglet, Joël Guillemot a eu moins de chance.

En tout cas bravo à tous pour cette participation qui met à l'honneur le Club de Saint Mont.

(Le Club avait pris en charge tous les frais)



Concours de belote du vendredi 2 juin

Une soirée réussie avec 41 équipes venues de Duhort, Ladevèze, Plaisance, Barcelonne, Riscle, Maumusson, Hères, Le Houga.... Une très bonne ambiance!

Merci aux adhérents qui ont participé à l'organisation, l'installation, le rangement de la salle sans oublier les pâtisseries. Sans ces bonnes volontés, il serait difficile d'organiser de telles manifestations.

Le tourin est toujours très apprécié à la fin des 4 parties.

Josette COURTADE



Activités prévues:

Réunions mensuelles

Mardi 4 juillet

Mardi 1er août



02 juillet – Marche Intergénérationnelle à Aurensan, repas à 12 heures et belote

01 Septembre – Eliminatoires Belote des clubs Vals d'Adour pour Concours Départemental

15 Septembre – Concours départemental de Belote à Gimont

La journée du foyer

Pour la deuxième fois consécutive, le Foyer Rural a couplé la célébration du 8 mai avec la journée du foyer.



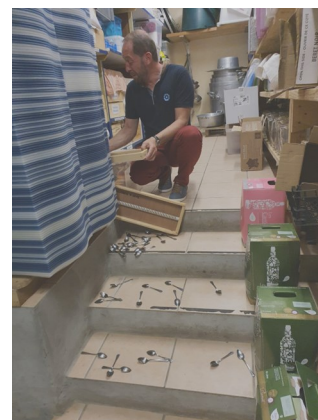
Cette journée récréative est offerte à tous les saint-Montais et à tous les bénévoles qui participent aux différentes activités initiées par le Foyer Rural.



Après le mot de bienvenue des Présidents : Nathalie, Corentin et Patrick, les participants ont été conviés à un apéritif offert par la Mairie et complété par le Foyer.



Plus de 80 personnes ont dégusté le jambalaya concoctée par notre ami Marc FERRE.



Pendant que certains jouaient à la belote ou à la pétanque... d'autres s'occupaient différemment...



Fabrice rangeait les petites cuillères à sa manière!

Patrick et Sébastien évitaient le gaspillage!



La fête des fleurs, mode d'emploi...

1/ Aller chercher les sujets choisis par Josette COURTADE et Christine BOUEILH.



2/ Les rafistoler si besoin.



3/ Les recouvrir de papier collé



4/ Les peindre



5/ Trier les grains de café



6/ Coller les graines: café, riz...



7/ Coller le feuillage



8/ Le fastidieux ramassage de fleurs et de feuilles incombe le plus souvent aux sœurs Josette et Eliane, qui de bon matin, arpentent champs et jardins!



9/ Découpage des fleurs et feuilles...
tout le monde s'y met et s'applique!



La fête des fleurs, suite...

10/ Collage intensif des fleurs et pétales



11/ Séance beauté pour Cruella!



12/ Et bien sûr, les 3 derniers soirs...grands festins pour tous les bénévoles!



13/ Départ pour RISCLE!



14/ Dernières finitions sur place.



Et c'est parti pour le défilé!



Le foyer rural remercie tous les bénévoles de 2 à 86 ans qui se sont investis dans ce projet!

Encore une fois, le village de Saint-Mont a présenté une très belle création!

BRAVO à toutes et tous!

La fête du vin... avant, pendant



Plantation des primevères.

Comme chaque année, la fête du vin mobilise beaucoup de bénévoles avant, pendant et après la manifestation.

Les bénévoles, toujours nombreux, de tout âge, viennent des alentours et même de plus loin...Merci aux amis des amis!

Cette année, le soleil était présent le samedi. Par contre, il a fallu tout déménager pour le lendemain car les prévisions météo étaient très peu clémentes!

Une édition réussie puisque tous les repas prévus ont été vendus!



Préparation des papillotes.



Préparation des magrets.



Montage des chapiteaux.

On est prêts, on vous attend de pied ferme!



Nos experts grilleurs!



Une équipe dynamique au service.



La fête du vin... pendant



Des habitués
Incontournables!



De nouvelles têtes!



Le plein de soleil pour les
touristes et les saint-montais!



Ces deux là aimeraient bien
passer incognito!



Le mot du chef, Fabrice:
« du monde, de la convivialité,
du soleil, du speed, le tout avec
une très bonne équipe! »

Même au foyer le samedi,
l'ambiance est au
rendez-vous.!



La Pétanque

ABS

St-Mont/Labarthète/ Viella

Vétérans :

Très belle saison pour nos vétérans.

L'équipe 1 qui évoluait cette année en 1ère division et visait le maintien.

Elle a réussi à atteindre la demi-finale. Perdue 14 à 22 contre Barbotan. Il a manqué un petit plus à la dernière mène pour atteindre la finale.

Par contre l'ABS2 descend en 4ème division pour un petit point.



Concours officiels 2023 :

Il y a eu une très belle affluence à nos 4 concours officiels de la saison.

Une équipe de Saint Mont vainqueur à Viella.



Terrain de Saint Mont :

L'aménagement gravier a été effectué. Dès que le tassement sera optimum il y aura organisation

de compétitions dessus.

Peut-être un passage entre le terrain et le parking sera percé pour permettre à nos joueurs d'avoir un accès direct.



Fêtes de village :

Le 24 juin un concours en doublettes sera organisé à Saint Mont, réservé aux habitants et leurs sympathisants. Le 16 juillet à Viella. Le 26 août à Labarthète.

Anniversaires :

Cette année il y a les anniversaires de la création de nos clubs de pétanque.

60 ans pour les « Fannys de l'Adour » de Saint Mont, 60 ans pour « le club bouliste Viellanais » et 40 ans pour « L'amicale bouliste Labarthétoise ».

Une date est à cocher dans vos agendas : le **16 septembre 2023**.

Contact :

Jean Pierre Jégun : 0788050618 ou Patrick Marcusse : 0610053403.

L'ABS vous souhaite de passer un très bel été.



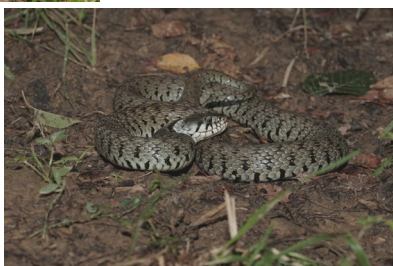
« Comment vous réconcilier avec les serpents »

1 : Apprendre à mieux les connaître !

A Saint-Mont, seulement 3 espèces sont connues sur les 5 observables dans le département du Gers : la couleuvre verte et jaune, la couleuvre helvétique (longtemps nommée couleuvre à collier) et la couleuvre vipérine. En élargissant un peu le périmètre, une espèce s'ajoute, la coronelle girondine, observée à Tasque. 4 couleuvres sur les 5 observables dans le département du Gers sont donc présentes sur notre territoire.



Couleuvre verte et
jaune



Couleuvre helvétique



Couleuvre vipérine

Comment les reconnaître ?

Pour pouvoir différencier les couleuvres des vipères, vous devez vous appuyer sur les critères suivants :

Couleuvres	Vipères
pupilles rondes	pupilles fendues
tête pourvue de grandes écailles régulières formant des plaques	tête pourvue de multiples petites écailles placées irrégulièrement
museau arrondi	museau très légèrement retroussé

2 : Aucune donnée de Vipère aspic n'est connue à Saint-Mont et dans les communes voisines.

Profitons de parler de la vipère pour préciser que les vipères d'eau, vipères rouges, aspics rouges,... n'existent pas. La seule vipère présente dans le secteur (Gers / Landes) est la Vipère aspic (*Vipera aspis*).

3 : Les serpents, comme beaucoup d'autres espèces désormais, sont menacés. Ce qui veut dire que leurs habitats sont détruits ou dégradés et diverses études scientifiques ont démontré que de nombreuses populations ont déjà disparu. De ce fait, **les reptiles de France sont intégralement protégés (Arrêté du 8 janvier 2021)**.

4 : Comme toutes les espèces, les serpents sont indispensables au bon état de notre environnement. Ils y occupent une place importante en tant que prédateurs (campagnols, souris, lézards, ...) et proies (rapace, renard, ...).

5 : La peur des serpents est de l'ordre de la phobie ou du fantôme car la dangerosité est quasiment inexistante. En France, on dénombre moins d'un mort par an sur 68 millions d'habitants. Notre peur n'est donc pas liée à la dangerosité de l'animal car sinon nous aurions plus peur d'une voiture ou d'une cigarette ! On a peur de ce que l'on ne connaît pas... En apprenant à les connaître, vos peurs disparaîtront (ou s'atténueront) avec le temps.

6 : Que faire si un serpent rentre dans ma maison ? Restez calme, essayez de faire une photo pour le faire identifier par des spécialistes. Ensuite, guidez-le calmement avec un balai souple vers la porte. Plus vous serez calme et mieux ce sera. Ne cherchez surtout pas à le manipuler, encore moins à le garder ou à le tuer.

Pour faire identifier vos photos de serpents et contribuer à améliorer la connaissance de ces animaux mais aussi de la biodiversité en général, n'hésitez pas à les poster sur cette plateforme :

[inaturalist.org](https://www.inaturalist.org)

Marion PETIT et Laurent BARTHE

Les fêtes patronales... programme

Saint-Mont en Fête

23, 24, 25 et 26 juin 2023

Vendredi 23 juin

20h00 SOIREE BIFTECKADE

Menu à 13 € : Salade composée, bifteck, frites, fraises au fromage blanc

Animée par « **Canta per Canta** »

Sur réservations jusqu'au 21 juin
au 06 78 92 47 66 ou au 06 70 96 93 35

Concours de quilles durant la soirée

23h00 Bal avec «**IDEAL MUSIC**»

Samedi 24 juin

8h15 Concours de pêche : RDV au lac de Sabatier. Asticots et appâts fournis

Emmenez votre canne à pêche et votre bourriche !

Suivi d'un apéritif et de la remise des prix

14h Concours de pétanque



(Saint-Montais et sympathisants)
Inscriptions à 13h30 : 5€ / équipe

20h30 SOIREE MOULES / FRITES

Menu à 13 € : melon, moules / frites ou saucisse / ventrèche / lomo, fromage, éclair - vin, café inclus

Animée par « **Pink Flocs** »



Concours de quilles durant la soirée
Structure gonflable gratuite pour les enfants

00h00 Bal avec «**IDEAL MUSIC**»

Tous en vert et blanc

Casse croute des couche tard offert en fin de soirée

Dimanche 25 juin

11h00 Célébration religieuse avec les Echos de l'Adour

12h00 Apéritif concert avec les Echos de l'Adour sur la promenade devant le monument aux morts (en cas de pluie au foyer)

Suivi d'un pique-nique géant (chacun amène un plat à partager tous ensemble)



+ après-midi jeux

17h00 Finale concours de quilles

Lundi 26 juin

9h30 Randonnée : départ de la place du Multiservice

12h00 Déjeuner sur la promenade (en cas de pluie au foyer)

Menu à 12 € adulte / 6 € enfant : Tomates/mozzarella/pêches au thon, jambon à la broche, flageolets, dessert surprise, café - digestif - vin compris

Sur réservations jusqu'au 21 juin
au 06 78 92 47 66 ou au 06 70 96 93 35

Amenez vos couverts !



15h00 Concours de pétanque, loto, belote...

20h00 Escoubasso

Cadre de vie et environnement

La commission embellissement a préparé les jardinières pour l'été en essayant de privilégier les plantes économes en eau et vivaces. Coralie remercie les bénévoles de tout âge qui ont participé à la corvée!

Les personnes intéressées peuvent intégrer la commission, elles sont les bienvenues, même de manière ponctuelle!



Luttons contre les moustiques...

En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie, on empêche le moustique tigre de pondre et de proliférer !

80% des moustiques naissent sur le domaine privé... nous avons donc tous un grand rôle à jouer !

Les femelles moustique tigre privilégient de **petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire!)**. Elles pondent jusqu'à **200 œufs tous les 15 jours** qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).

Lutter contre
le moustique tigre 

En direct du conseil municipal

MERCREDI 22 MARS 2023

1) Vote des subventions aux associations

Le maire rappelle qu'au moment du vote du budget, il convient de fixer le montant des subventions aux associations, montant qui doit être inscrit en section de fonctionnement en chapitre 65, article 65748

Le conseil municipal décide d'attribuer les montants suivants :

A.P.E. du RPI Saint-Germé/Saint-Mont	100,00 €
ADMR de Riscle	200,00 €
Arc-en-ciel	100,00 €
Banque Alimentaire du Gers	300,00 €
Basket de Riscle	150,00 €
Club des Joyeux Compagnons	450,00 €
Echos de l'Adour de Riscle	300,00 €
Football Club Risclois	150,00 €
Foyer Rural de Saint-Mont	1 350,00 €
Foyer socio-éducatif du collège Val d'Adour	100,00 €
Gym Plus	150,00 €
JSR Rugby de Riscle	150,00 €
Judo Club Risclois	150,00 €
Pétanque de Saint-Mont / Labarthète / Viella	300,00 €
Pompiers de Riscle	600,00 €
Restos du cœur	300,00 €
Secours catholique	100,00 €
Secours populaire Français	100,00 €
Ski club risclois	150,00 €
Société de Pêche de Saint-Mont	450,00 €
Souvenir Français	100,00 €
St Hubert de l'Adour à Saint-Mont	450,00 €
Tennis-Club de la JSR	150,00 €
Transhumance	150,00 €
Union Rivière Basse Rugby	200,00 €
TOTAL	6 700,00 €

et de les inscrire au budget primitif 2019 chapitre 65, article 6574 avant le vote de ce dernier.

2) Assurance pour les cellules photovoltaïques

Le maire rappelle que pour l'instant, suite au changement d'assureur (au lieu de M.M.A. c'est L'Abeille qui devient l'assureur des biens communaux) la proposition faite pour assurer les cellules photovoltaïques était trop onéreuse.

Le conseil municipal n'avait pas souhaité y donner suite puisque les panneaux étaient âgés de 10 ans (ils ont été installés en 2012). Leur coefficient de vétusté est élevé.

Toutefois, par le biais d'un partenaire, la société L'Abeille fait une proposition d'assurance des cellules garantissant tout accident dont elles peuvent être à l'origine. Le maire rappelle que ces panneaux sont sur les toitures au-dessus de la cour de l'école. Le maire lit donc les clauses du contrat et annonce que le montant s'élève à 843 € TTC (il n'y a pas de TVA sur les assurances).

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal décide à l'unanimité :

De souscrire cette assurance pour les panneaux photovoltaïques,

16

D'autoriser le maire à signer le contrat et tous documents afférents,

D'inscrire dans le budget de l'énergie photovoltaïque 2023 la somme de 843 en dépenses de fonctionnement, chapitre 011, article 6161.

3) Vote du budget primitif de l'énergie photovoltaïque

La Maire-Adjointe, Murielle RIGAUD présente le budget primitif du photovoltaïque. Puis, le Maire invite les membres présents à se prononcer.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2023 du budget autonome photovoltaïque :

Investissement :

Dépenses : 4 361,48 €

Recettes : 4 361,48 €

Fonctionnement :

Dépenses : 31 791,67 €

Recettes : 31 791,67 €

4) Vote du taux des taxes (Foncier bâti et foncier non bâti)

Conformément à l'article 1639 A du CGI, les collectivités locales font connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes et produits de fiscalité perçus à leur profit. Monsieur le Maire rappelle que, depuis 2020, le taux de TH était fixé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Compte tenu de l'affectation du résultat et du débat d'orientation budgétaire, Monsieur le Maire propose de fixer les taux pour 2023 comme suit :

Taxe sur le foncier bâti : 49,88 %

Taxe sur le foncier non bâti : 98,15 %

Taxe d'habitation : 12,01 %

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer pour 2023, les taux suivants :

Taxe sur le foncier bâti : 49,88 %

Taxe sur le foncier non bâti : 98,15 %

Taxe d'habitation : 12,01 %

5) Vote du budget primitif du compte principal de la commune

La Maire-Adjointe, Murielle RIGAUD présente le budget primitif principal. Puis, Monsieur le Maire invite les membres présents à se prononcer.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2023 du budget principal :

Investissement :

Dépenses : 209 045,89 €

Recettes : 209 045,89 €

Fonctionnement :

Dépenses : 305 271,89 €

Recettes : 305 271,89 €

6) Communauté de communes : compte rendu du conseil communautaire du 6 mars 2023

Le dernier conseil communautaire a eu lieu le 6 mars 2023 à Aignan. L'année 2023 est placée sous le signe de l'économie et c'est l'entreprise SCHAEERER qui est venu présenter son activité aux conseillers. Puis l'ordre du jour a été déroulé :

En direct du conseil municipal (suite)

Finances :

Approbation Comptes de gestion 2022, Comptes Administratifs 2022, Affectation des résultats
Débat d'Orientation Budgétaire 2023
Délibération autorisant le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget

Admission en non-valeur

Autorisation de demande d'une subvention dossier Fond Vert

Développement Economique :

Convention Région/CCAA : crise énergétique soutien aux artisans boulangers

Personnel :

Harmonisation du tableau des emplois : ouverture emploi de responsable de gestion financière, budgétaire et comptable aux cadres d'emplois des rédacteurs territoriaux et des adjoints administratifs territoriaux

Recrutement d'agents contractuels : animation Accueil de loisirs en application de l'article L.332-23 2° du code général de la fonction publique

Recrutement d'un agent contractuel : accroissement temporaire d'activité à l'école maternelle de Saint-Mont en application de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique

Recrutement d'un agent contractuel article L.332-14 du code général de la fonction publique

Voirie, Bâtiments :

Marché curage fossés et assainissement pluvial pour 3 ans (2023-2024 et 2025)

Réhabilitation Hôtel Caupenne : mission complémentaire OPC

Réhabilitation Hôtel Caupenne : assurance dommage ouvrage

Le maire fait le point sur le compte-rendu financier. Il explique le compte administratif du compte principal de la CCAA. Il explique les indicateurs financiers retenus par le vice-président chargé des finances, Christian JELONCH. Puis il explique aussi le débat d'orientation budgétaire qui a suivi. Il laisse enfin les conseillers s'exprimer. Matthieu PLOUVIER souhaite ré-aborder le problème des attributions de compensation et pense qu'il faut tout remettre à plat. Le maire lui explique que c'est le chantier qui a été lancé notamment pour trouver des critères justes et équitables pour la voirie et l'enfance-jeunesse. De plus les ressources professionnelles qui étaient de 1.017.000 € au moment de la constitution des deux communautés de communes sont redistribuées aux communes alors que depuis plus de trois ans avec la réforme de la fiscalité professionnelle la CCAA ne reçoit plus que 875.000 €. Nathalie HARDUYA fait remarquer que l'esprit communautaire n'existe pas vraiment. Matthieu ajoute que l'attribution de compensation positive de Saint-Mont (14.301 €) devra sûrement être revu à la baisse.

7) Organisation de la Fête du Vin

Le maire souhaite faire le point sur l'organisation de la fête du vin dans le village.

Il a demandé à Sydney d'échanger ses deux jours de travail (lundi et mardi) contre le jeudi et vendredi. De plus jeudi, il ira avec Franck récupérer les tables achetées chez Jeld-Wen à Eauze.

Elles seront déchargées directement dans le village.

Le maire a eu une communication téléphonique avec le maire de Viella. Ce dernier ne louera pas ce week-end-là sa salle de fête pour garder tout le mobilier pour Saint-Mont (y compris les tables si besoin est). La météo est évoquée : beau temps le samedi (ensoleillé) mais risque de pluie le dimanche. Il faut

donc vendre un maximum de repas le samedi (jusqu'à 700) et peut-être se rapatrier le dimanche sur le foyer.

Les arrêtés sont prêts et ont été publiés.

Le chemin de randonnée a été nettoyé par l'entreprise mandatée par la CCAA.

Il n'y a pas de problème particulier pour ce week-end « Vignoble en Fête » au niveau communal.

8) Points sur les commissions

Budget et Finances : Présidente – Murielle RIGAUD

Ce point a été vu lors de l'attribution des subventions, du vote des taux des trois taxes et des votes des deux budgets

Embellissement et protection du cadre de vie : Présidentes

– Pauline ICART-FABIOL et Coralie CANTAU

Les primevères ont été achetées et une corvée a permis le fleurissement du village et un nettoyage des parterres. Coralie reprogramme une commission en avril pour faire le point sur les plantations à effectuer. Christian TOLLIS lui rappelle de planter des fleurs peu gourmandes en eau.

Prévention des risques : Présidente – Christine BOUEILH

La simulation de crise est programmée pour une semaine après le 20 mai. Il faudra voir quel sera le thème choisi qui permettra d'activer le Plan Communal de Sauvegarde.

Gestion du Personnel : Michel PETIT

Le maire signale que Méryl a pu avoir ce mardi 14 mars 2023 sa formation sur l'urbanisme donnée par Matthieu GEILER qui s'est rendu directement à Saint-Mont.

Pour les deux agents d'entretien, un changement d'emploi a été opéré. Sydney a accepté d'échanger son lundi et mardi contre jeudi et vendredi. Et Franck travaillera le lundi après la fête du vin.

Travaux : Corentin JEGUN

Il n'y a rien de particulier. Les cache-containers sont mis en place (les structures métalliques). Le SICTOM, lui, construira des murettes sur les nouveaux emplacements.

Christian TOLLIS précise la date de commencement des travaux de T.M.H. pour le mur de soutènement. Il signale que pendant cette période la circulation sera alternée.

Loisirs – Culture – Tourisme : Nathalie HARDUYA

Le point a été vu avec l'organisation de la fête du vin. Nathalie signale que les cimaises ont été posées à l'église et que l'accrochage pourra être fait. Elle annonce qu'après ce week-end elle programmera une réunion de sa commission.

9) Questions diverses

Traitements des ordures ménagères :

Christine souhaite faire le point sur les nouveaux emplacements. Un « bug » a eu lieu au niveau du Sictom. Ils ont envoyé une plaquette indiquant un emplacement près du Saget (site de Plaimont) alors que cet emplacement a été construit près de chez Marie-Rose DOUAT. Cet emplacement est sensé servir 5 maisons. Régularisation sera faite et ces 5 maisons utiliseront des emplacements existants : silo, croix de Peyran, Tombille ...

Le Sictom a été averti et l'affaire est classée même si le technicien a plutôt mal réagi.

Autres questions diverses :

Il n'y a pas d'autres questions diverses. L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à vingt-trois heures (23h00).



En direct du conseil municipal (suite)

MERCREDI 19 AVRIL 2023

1) Amortissement de la subvention du Centre Intercommunal de Santé Armagnac Adour

Le maire rappelle que par la délibération 2022-039 en date du 30 novembre 2022 il avait été décidé de subventionner l'investissement lié à l'ouverture du CISAA par un fonds de concours.

La somme demandée à la commune de Saint-Mont s'élevait à 1.876 €. Le conseil municipal avait acté ce montant et l'avait inscrit par sur le chapitre 204, article 2041512.

Toutefois, sur le budget 2023, le maire n'avait pas présenté un amortissement de ce fonds de concours.

Aussi, avant toute décision modificative budgétaire, il propose aux conseillers d'amortir ce fonds de concours en un an.

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé du maire, décide d'amortir le fonds de concours versé à la communauté de communes Armagnac Adour sur l'exercice budgétaire 2022 pour l'investissement lié à l'ouverture du CISAA sur un **(1) an** et d'inscrire cet amortissement (dépense de fonctionnement / recette d'investissement) dans le budget 2023 par une décision modificative.

2) Décision modificative budgétaire

Le maire rappelle le vote du budget qui au lieu le 22 mars 2023. Mais il signale deux modifications qui doivent être apportées.

La première concerne l'investissement sur la construction du mur de soutènement. L'opération doit être imputée à l'article 2138 et non à l'article 212, comme prévu, notamment par le report des restes à réaliser. Il propose donc de retirer 90.000 € de l'article 212 et de les mettre à l'article 2138 (même chapitre de dépenses d'investissement).

Puis il rappelle la délibération précédente (2023-017) concernant l'amortissement de 1.876 € du fonds de concours pour le CISAA. Il propose de baisser le virement de section à section de 1.876 €, soit 102.632,89 € et d'inscrire en dépense de fonctionnement au chapitre 042, à l'article 681 : 1.876 € et en recette d'investissement au chapitre 040, à l'article 28041512 : 1.876 €

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé du maire, décide d'effectuer la décision modificative budgétaire suivante :

Dépenses d'investissement	Somme	APRES
Article 212	- 90.000 €	8.741,00 €
Article 2138	+ 90.000 €	124.154,89 €
Recettes d'investissement	Somme	APRES
Chapitre 021 (virement de section)	- 1.876 €	102.632,89 €
Chapitre 040 article 28041512	+ 1.876 €	1.876,00 €
Dépenses de fonctionnement	Somme	APRES
Chapitre 023 (virement de section)	- 1.876 €	102.632,89 €
Chapitre 042, article 681	+ 1.876 €	1.876,00 €

3) Achat d'une tondeuse

La maire-adjointe signale que la tondeuse de la commune achetée il y a une dizaine d'années est

définitivement en panne et n'est plus réparable. Il faut donc remplacer cet outil indispensable à l'entretien des espaces verts de la commune. Après consultation des différents points de vente (établissements Célestin, Point Vert, Gamm Vert à Riscle, et SEE SCC Services à Aire-sur-Adour), la tondeuse la plus adaptée aux espaces verts de Saint-Mont est une tondeuse professionnelle de la marque KAAZ (moteur Honda) en vente au prix de 1.719 € TTC.

Le maire propose que cet achat soit effectué en dépenses d'investissement au chapitre 21, article 2158 et inscription en inventaire.

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé de la maire-adjointe et du maire, décide d'effectuer l'achat de la tondeuse KAAZ à SEE SCC Services (Aire-sur-Adour) et d'effectuer le règlement à l'article 2158 (chapitre 21 des dépenses d'investissement).

4) CCAA : compte-rendu du conseil communautaire du 03/04/2023

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Présentation de l'entreprise LAUAK
- Présentation de la construction de l'hôtel d'entreprises à Riscle par l'architecte Lauren LATORRE
- Approbation du procès-verbal du 6 mars 2023

Finances :

Vote des taux d'imposition

Taxe foncière sur les propriétés bâties 3.85 % 3.85 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties 19.87 % 19.87 %

Cotisation foncière des entreprises 30.66 % 30.66 %

Taxe Traitement des ordures ménagères 12,93 % 14,10 %

Participations et subventions 2023

Présentation et vote du Budget Primitif 2023 (budget principal, budgets annexes et budget autonome)

Amortissement des biens du budget autonome

Développement Economique :

Contrat territorial Occitanie 2022/2028 avec le PETR du Pays Val d'Adour

Voirie, Bâtiments :

Attribution du marché pour la création d'un hôtel d'entreprises à Riscle

Investissement voirie 2023

Ecole, Enfance, Jeunesse :

Renouvellement de la convention pour Accueil Jeunes et le Centre de loisirs Associé aux Collèges (CLAC) avec l'association Pierre et Terre

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Val d'Adour (PETR) :

Modification des statuts du PETR

Questions diverses

Le maire reprend quelques points de l'ordre du jour et laisse la parole aux conseillers. Le premier point concerne le développement économique puisque chaque conseil communautaire démarre par la présentation d'une entreprise du territoire (Vivadour, Schaërer, Lauak ...). Le maire signale que toutes les entreprises reçues cherchent à recruter. Une discussion s'engage entre conseillers sur cette pénurie de main d'œuvre et sur les aides qui n'encouragent pas à l'insertion dans le monde du travail. Puis il continue par le contrat avec la Région OCCITANIE pour l'aide aux entreprises (un boulanger d'Aignan va être concerné). C'est ensuite la rénovation de l'hôtel de la Paix qui est abordé et les problèmes engendrés par les nombreux chantiers à Riscle. Enfin, il termine par l'enfance jeunesse et la modification des statuts du Pays Val d'Adour (retrait définitif de l'ex-canton de Lembeye).

Un point est fait sur le centre intercommunal de santé Armagnac Adour.

En direct du conseil municipal (fin)

5) Validation du logo de la commune

Le maire rappelle que Guilhem DUBEDOUT avait proposé un logo pour la commune de Saint-Mont. Il avait été décidé d'enlever le mot « commune » et de laisser la feuille de vigne en vert tendre.

Puis une proposition est venue du président de la cave pour mieux identifier la vigne car pour lui la feuille de vigne n'est peut-être pas assez explicite. Guilhem DUBEDOUT a donc proposé un logo avec une grappe de raisin par-dessus, ce qui alourdit et enlève toute la poésie du premier logo. Il est temps de faire un choix.

Le maire demande aux conseillers de trancher et présente les différents logos. Une discussion met en évidence que le logo avec la grappe de raisin est attractif en noir et blanc mais qu'en couleur il vaut mieux choisir le logo sans la grappe, en laissant effectivement la continuité de la ligne entre la vrille et le contrefort de l'église. Le logo choisi sera le suivant :



6) Travaux ou achats à effectuer

Il convient maintenant de voir quand est-ce que les travaux ou achats pourront être effectués. Pour les travaux, le mur est en chantier. Une réunion a eu lieu ce matin. Christian TOLLIS et le maire étaient présents. Christian TOLLIS relate l'avancée du chantier et les nouvelles demandes effectuées à l'entreprise TMH. Il s'agira de finaliser le mur avec un décapage des pierres et un enduit sur l'ultime partie. Christian TOLLIS explique la technique d'ancrage et le chantier que représente cette pose de tiges de 16 mètres de long.

Un acompte a déjà été demandé pour ces travaux. Pour le second, il faudra attendre la modification budgétaire voté ce jour.

Pour les cache-containers, la pose continue et celui de Tombille est terminé. Il faudra s'attaquer à celui de la Croix de Peyran.

Les conseillers ont la parole pour d'autres travaux ou achats.

7) Débriefing sur la Fête du Vin

Le maire souhaite revenir sur le déroulé de la fête du vin, mais du côté municipal. Il lui semble que tout s'est bien déroulé et que l'organisation telle qu'elle a été prévue a répondu aux exigences de la fête. Nathalie HARDUYA suggère que le square Marie-Rose soit aplani car c'est un superbe lieu pour positionner des tables. Le maire signale que la promenade Arthur Lamothe peut aussi être mise à niveau sur sa partie arrière droite. Cela permettrait d'y stabiliser des tables.

Enfin est évoqué le problème de sécurité. Le dimanche, avec la mini-tempête, un chapiteau a rendu l'âme.

Deux conseillers suggèrent la location mais le maire rappelle que le coût est trop élevé par rapport aux bénéfices dégagés. Il convient d'acheter un chapiteau aux normes pour recevoir du public.

8) Points sur les commissions

Budget et Finances : Présidente – Murielle RIGAUD

Ce point a été vu aux numéros 3 et 6 avec la liste des travaux et achats à effectuer.

Embellissement et protection du cadre de vie : Présidentes – Pauline ICART-FABIOL et Coralie CANTAU

Coralie souhaite réunir une commission « Fleurs » le samedi 29 avril ou le samedi 6 mai 2023. Elle fera appel aux bénévoles pour faire des choix sur le fleurissement du village.

Prévention des risques : Présidente – Christine BOUEILH

La commune de Saint-Mont est inscrite sur le site recommandé par la Préfecture, Préparisk. Il s'agit d'un exercice de catastrophe (ici TMD ou Transport de Matières Dangereuses) qui aurait lieu le lundi après-midi 5 juin 2023. C'est un exercice de deux heures organisées par ce site et qui permet de mettre en situation le village si jamais un camion chargé de produits chimiques venait à se renverser dans la rue principale.

Gestion du Personnel : Michel PETIT

Le maire signale que Sydney K'BIDI est en congé de maladie. Il devait reprendre le 17 avril 2023 mais il a été prolongé et donc sa reprise est prévue le 2 mai. Le maire signale que pour lui éviter de faire trop d'effort, il lui conseillera des travaux moins physiques (confection des cache-containers, peinture des containers du village etc)

Travaux : Corentin JEGUN

Ce point a été traité Les cache-containers sont mis en place (les structures métalliques). Le SICTOM, lui, a construit des murettes en bois brut sur les nouveaux emplacements. Ils seront peints en rouge saint-mont. Christine regrette que celui face à la maison des Grimaud n'ait pas de retour. Murielle précise qu'il faudrait aussi un retour à celui du quartier du Boutillet.

Loisirs – Culture – Tourisme : Nathalie HARDUYA

Un point a été vu avec le débriefing sur la fête du vin. Puis Nathalie demande si la commune s'inscrit aux journées européennes du Patrimoine de Septembre (16 et 17 septembre 2023, le 15 est la journée des enfants). Pour cela, elle programme une commission Tourisme le **mercredi 3 mai 2023 à 21h00** à la mairie.

Le maire lui rappelle que la voirie CCAA a écrit pour demander si l'entreprise FERAY devait refaire un passage d'entretien du chemin de randonnée. Le prix est de 796,58 € à la charge de la commune (puisque nous avons déjà eu un entretien pour Vignoble en Fête, en mars 2023). L'ensemble des conseillers pense que ces travaux pourront être faits en régie (agriculteurs proches du chemin et employés communaux)

9) Questions diverses

8 mai 2023 :

Le maire souhaite savoir si l'organisation du 8 mai ressemblera à celle de l'an passé (cérémonie municipale le matin et journée récréative et festive organisée par le Foyer Rural). Normalement, c'est la version 2022 qui sera reconduite en 2023. Le maire demande à Nathalie de commander une gerbe chez la fleuriste de Riscle. Christine fera le point pour les achats pour le vin d'honneur mais elle attendra de savoir si le Foyer organise l'apéritif.

Enfin un prospectus sera imprimé et il sera distribué en même temps que celui du foyer.

Autres questions diverses :

Christian précise que les employés communaux n'arriveront plus à réparer la laveuse du foyer et que cette dernière va bientôt lâcher et il faudrait songer à la remplacer. Le coût d'une machine neuve est compris en 3.000 et 5.000 €. Les conseillers membres du bureau du Foyer poseront la question en réunion interne.

Il n'y a pas d'autres questions diverses. L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à vingt-trois heures (23h00).

A vos agendas!

Date	Qui	Où	Thème
23, 24, 25 et 26 juin	Foyer Rural	Foyer	Fête patronale
30 juillet	Foyer Rural	Village	Vide-grenier
13 août	Société de pêche	Foyer	Concours de pêche + repas
2 septembre	Plaimont	Plaisance-du-Gers	Trail
14 septembre	Joyeux compagnons	Foyer ou Communaux	Transhumance
15, 16 et 17 septembre	Foyer Rural	Village	Fêtes du patrimoine

INFORMATION IMPORTANTE : Le Petit Saint-Montais est la revue trimestrielle des habitants du village et des adhérents du Foyer Rural. Toutes les associations sont les bienvenues pour partager leurs informations (joyeux compagnons, pétanque, pêche, chasse) ainsi que la municipalité, les entreprises locales ... Toutefois, une règle essentielle guide la publication des articles et surtout des photos : le respect des personnes (droit à l'image) et de la propriété privée (accord des propriétaires indispensable). Le comité de rédaction se réserve le droit de ne pas accepter de publier des articles contrevenant à cette règle.

Vous voulez louer le foyer de Saint-Mont...

Le prix de la location est de **150€** du vendredi après-midi au dimanche après-midi.

La location est gratuite pour tous les habitants et les sociétés de Saint Mont qui sont à jour de leur cotisation au Foyer Rural (5€/ personne à partir de 16 ans).

Une caution de **200€** est demandée à tous ainsi qu'une location de **10€** pour 50 couverts complets si besoin.

Attention au tapage nocturne et au respect du voisinage !

Réservations:

Corentin JEGUN 06.47.67.68.94 (appel ou sms)

Le petit Saint-Montais

est la revue du
Foyer Rural de Saint-Mont

Directrices de publication:

Christine BOUEILH, Coralie CANTAU

et Chantal PETIT

Tel: 06.78.37.60.12 ou 06.75.87.82.10

chantal.petit32@orange.fr

kikiboueilh@gmail.com

cora32@live.fr

Imprimerie spéciale: Mairie de Saint-Mont. *Ne pas jeter sur la voie publique*

Photos: Christine BOUEILH, Marie-Laure MOULIE, Josette COURTADE, Chantal PETIT, Coralie CANTAU, Isabelle LABRUFFE...